

Une formation spécialisée sera assurée aux jeunes

Gisements d'or, la fin du pillage ?

Page 16

LE JOUR

D'ALGERIE

Ils dénoncent les atteintes aux droits de la défense

Les avocats annoncent une grève nationale de deux jours

Page 16

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5184 - Mardi 29 septembre 2020 - Prix : 10 DA

Il concerne la formation, l'emploi, l'entrepreneuriat, le loisir

Encore un plan pour la jeunesse...

Page 3

Réitération

Par Mohamed Habili

Comme il était prévisible, l'échec de Mustapha Adib à former un gouvernement libanais dit de mission, mais qu'on pourrait tout aussi bien appeler un gouvernement de compétences, a souverainement déplu à Emmanuel Macron, qui visiblement avait du mal à retenir sa colère lors de la conférence de presse de dimanche consacrée à cette question. «J'ai honte pour les dirigeants libanais», s'est-il laissé aller à confier à son auditoire. Une déclaration pour le moins inhabituelle dans la bouche d'un chef d'Etat, par ailleurs mesuré dans ses propos, d'autant qu'elle a trait non pas à des nationaux mais à des étrangers. Une expression de dépit bien plus que de mépris, d'ailleurs, pour des gens qui lui avaient donné l'assurance, «les yeux dans les yeux», qu'ils ne gêneraient en rien la formation d'un gouvernement indépendant des partis, mais c'est pour faire ensuite tout le contraire. On croyait jusque-là que ces personnes ayant manqué à leur parole appartenaient toutes au camp chiite, et que les représentants des autres confessions s'en étaient par contre rigoureusement tenus à la leur. Macron nous a détrompés sur ce point. Le premier dirigeant à exiger que des postes reviennent à sa communauté, ce n'est ni Nabih Berri ni Hassan Nasrallah, ou quelque lieutenant de celui-ci, mais Saad Hariri lui-même. Quelqu'un dont on aurait pensé qu'il était à cent pour cent d'accord avec la démarche française de sortie de crise, du moment qu'elle est conçue pour conduire à terme au désarmement du Hezbollah, comme cela n'échappe à personne.

Suite en page 3

Référendum sur l'amendement de la Constitution

Mohamed Charfi : «La campagne électorale débutera le 7 octobre»



Ph/D. R.

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, a annoncé que le lancement officiel de la campagne électorale pour le référendum sur l'amendement de la Constitution débutera le 7 octobre prochain. Page 2

Regards

Austérité et rationalité en perspective

La balance des paiements à l'épreuve

Page 2

Stations-service

Prochaine suppression de l'essence super avec plomb

Page 4

Référendum sur l'amendement de la Constitution

Mohamed Charfi : «La campagne électorale débutera le 7 octobre»

■ Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, a annoncé que le lancement officiel de la campagne électorale pour le référendum sur l'amendement de la Constitution débutera le 7 octobre prochain.

Par Meriem Benchaouia

Si exprimant sur les ondes de la Chaîne 1, dans l'émission «L'invité du matin», le président de l'Anie a souligné que «le coup d'envoi de la campagne électorale sera officiellement donné le 7 octobre», indiquant que des réunions entre le secrétariat général du gouvernement et des conseillers juridiques vont être tenues pour «discuter des aspects organisationnels liés à la campagne électorale». S'agissant de la révision exceptionnelle des listes électorales qui s'est achevée avant-hier, l'invité a assuré que l'opération s'était déroulée dans de «bonnes conditions», marquée par «l'affluence» des citoyens à s'inscrire aux listes électorales. Selon lui, les citoyens se sont montrés «très réactifs et dynamiques», précisant une moyenne de 15 603 citoyens inscrits quotidiennement. Ce qui représente «une augmentation de 20 % de la citoyenneté dynamique», souligne-t-il. Annonçant qu'un calendrier de travail concernant l'intervention des participants à cette campagne sera élaboré, Mohamed Charfi a exclu l'organisation des rassemblements populaires compte tenu des conditions sanitaires que traverse le pays. «La campagne sera orientée sur la sensibilisation des citoyens à accomplir leur devoir électoral et sur l'explication du contenu du projet en question», a-t-il expliqué. Il a, à ce propos, annoncé que 160 000 membres issus de l'Anie superviseront l'ensemble processus électoral. Le président de l'Anie avait précisé que le corps électoral comptait actuellement 24 111 081

teurs, ajoutant qu'il enregistrera, après révision, 500 000 à 600 000 nouveaux inscrits. Un total de 58 628 nouveaux inscrits ont été enregistrés sur la plateforme numérique des listes électorales et 33 280 autres ont été radiés.

Le ministère de la Communication fournira la logistique dans le domaine de l'information

Le ministère de la Communication assurera, conformément à la loi, la logistique requise par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) en vue du «plein succès» de son action pour l'information, la sensibilisation et la mobilisation citoyenne, en prévision du référendum sur la révision de la Constitution. Les attributions du ministère de la Communication sont définies, notamment, dans l'article premier du décret exécutif 11-216 du 12 juin 2011. Il est ainsi stipulé que «dans le cadre de la politique générale du gouvernement et de son plan d'action, approuvés conformément aux dispositions de la Constitution, le ministre de la Communication exerce ses attributions sur l'ensemble des activités liées à la promotion, la consolidation de la démocratie et de la liberté d'expression ainsi qu'au développement de la communication». Dans la perspective du référendum du 1^{er} novembre prochain, le «rôle central» incombe à l'Anie. En effet, elle est en charge de la préparation, de l'organisation, de la gestion et de la supervision de l'opération référendaire. La loi organique 19-07



Ph. > D. R.

du 14 septembre 2019 relative à l'Anie fixe ses prérogatives en matière de communication. L'article 8 du texte charge l'Autorité de «déterminer les surfaces réservées à l'affichage et de garantir une répartition juste et équitable à l'intérieur des circonscriptions électorales», de «répartir, de manière juste et équitable, le temps d'antenne dans les médias audiovisuels nationaux, en coordination avec l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav)» et de «faciliter la mission des institutions médiatiques et des journalistes pour leur permettre de suivre les différentes phases des opérations électorales». Cette disposition traitant d'une compétition entre

candidats – ce qui n'est pas le cas du référendum prochain – des ajustements sont nécessaires. A ce titre, il appartient au Conseil, organe délibérant de l'Autorité indépendante, de «faire application de l'article 19, alinéa

6, de la délibération du 17 septembre portant règlement intérieur (de l'Anie) afin d'inviter des personnalités ou des institutions pour participer aux activités en vue de bénéficier de leurs expertises». M. B.

146 nouveaux cas et 5 morts en 24 heures Reflux du nombre des contaminés à moins de 150

L'Algérie a enregistré 5 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de plus qu'hier (3), portant à 1 719 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse avec 146 cas, soit sept cas de moins par rapport à hier (153), pour atteindre au total 51 213 cas confirmés. R. N.

Regards

Par Mourad Hadjersi

On sert la ceinture comme on peut, par les temps qui courent, l'ère de l'opulence et son corolaire d'économie de bazar est dernière nous ; c'est du moins ce qui ressort d'une palette de mesures qui se succèdent d'une semaine à une autre. La dernière en date, celle annoncée par Rachid Nadil, président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, qui évoque le retrait du carburant «super» des stations de service à partir du début de l'année 2021. Même si ce dernier a voulu donner à cette mesure un habillage «écologique», la vraie raison de cette mesure est sans doute à trouver dans les propos du ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, qui a justifié cette décision par le souci de l'Algérie de réduire les importations de carburant, «afin de récupérer des sommes que nous pouvons investir dans d'autres projets», a-t-il affirmé. «Sonatrach

Austérité et rationalité en perspective La balance des paiements à l'épreuve

a un projet pour traiter l'essence et produire une seule catégorie», a-t-il ajouté. En fait, nous sommes dans une logique d'austérité que ses grandes lignes ont été déjà tracées par le président de la République lors des récents Conseils des ministres où il a instruit les membres de l'exécutif à une réelle rigueur dans la gestion des ressources financières du pays, des ressources qui s'amenuisent de jour en jour, avec un matelas des réserves de change qui s'amincit à son tour en corrélation avec un baril de pétrole qui n'arrive pas à se stabiliser à un prix réconfortant (41,90 dollars – hier matin).

Outre l'interdiction d'importation des produits fabriqués localement, cette tendance suit la courbe d'une mesure plus globale annoncée la semaine dernière et qui consiste en l'obligation de faire passer toute transaction en devises par l'approbation du Conseil des ministres. Dorénavant, l'Algérie comptera ses sous,

un transfert d'argent vers les marchés extérieurs ne s'exécutera sans l'aval du Premier ministre. Un air de déjà-vu, le pays avait connu une situation similaire avec des circonstances plus contraignantes durant les débuts des années 1990 sous le gouvernement de feu Bélaïd Abdeslam (1992 – 1993) et son fameux «comité ad hoc» qui répartissait chaque semaine, avec parcimonie, les enveloppes destinées à l'importation d'équipement et biens de consommation. Sauf qu'aujourd'hui, les paramètres ne sont pas les mêmes, loin d'être une «économie de guerre» imposée par les aléas d'une faillite annoncée des années 90, l'austérité prônée par les pouvoirs publics présentement relève plus de la rationalité dans la gestion des ressources financières qui bannit la gabegie des deux dernières décennies et une anticipation par rapport aux incertitudes des marchés pétroliers dans un contexte de crise économique

mondiale post-pandémie. Toutefois, si cette démarche a toutes les chances de fonctionner sur le plan des grands équilibres financiers dans la trésorerie de l'Etat, du moins pour les deux années à venir, la problématique reste liée au degré de sa réussite dans sa combinaison avec les impératifs liés au volet social de toute politique gouvernementale. Si le pays arrive à traverser cette zone de turbulences financières tout en évitant un impact douloureux sur le plan social, et si, en dépit de cette austérité, on continuera à pouvoir assurer un maintien des emplois, des programmes de logements sociaux, une meilleure couverture sanitaire, et une réelle réforme du système éducatif, on pourra dire un jour que l'Algérie a bien gagné son pari au moment où d'autres pays aux économies plus fortes ont laissé des plumes, et les prémices d'un tel scénario sont déjà là.

M. H.

Il concerne la formation, l'emploi, l'entrepreneuriat, le loisir

Encore un plan pour la jeunesse...

■ Un Plan national de la jeunesse est en cours d'élaboration par le ministère de la Jeunesse. Il tend à ouvrir les possibilités aux jeunes de s'investir dans les prises de décisions sociales et politiques.



Par Ali L.

Ouvrir les possibilités aux jeunes de s'investir dans les prises de décisions sociales et politiques est primordiale. Dans sa stratégie, le ministère de la Justice considère les jeunes Algériens comme des partenaires à part entière de la société. Cette nouvelle approche figure parmi les 70 actions qu'envisage de mettre en œuvre le ministère de la Jeunesse et des Sports, Farès Kerouani, se présente sous la forme d'une série d'actions uni-

fiées destinées à être engagées par le biais d'un certain nombre de dispositifs, par rapport à ceux mis en œuvre précédemment de manière disparatée.

Le conseiller auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports considère que ce plan, «une révolution en termes d'approche», se veut un cadre de gouvernance globale destiné à permettre une connaissance exacte des divers dispositifs institués, jusqu'alors, au profit des jeunes, «afin de pouvoir les améliorer constamment». Pour lui, le Plan national jeunesse ne vise en rien à remplacer les politiques sectorielles existant par le passé au bénéfice des jeunes, mais de les faire interagir de façon coordonnée.

Invité de la rédaction de la

Chaîne 3 de la Radio algérienne, Kerouani indique que ce plan tend à mettre en cohérence un certain nombre d'actions unifiées, en direction des personnes auxquelles elles sont destinées. Sur ce point, l'intervenant cite l'éducation, la formation, l'emploi, l'entrepreneuriat, les loisirs et, en particulier, les possibilités d'implication des jeunes dans les activités publiques.

La nouveauté par rapport aux actions entreprises précédemment au bénéfice de la jeunesse va consister, précise Farès Kerouani, à ne plus considérer ces derniers comme de simples bénéficiaires des politiques les ciblant auparavant, mais, désormais, comme des partenaires «à part entière».

Ils seront, à ses dires, impliqués également dans la gestion des affaires publiques, celles relatives aux activités politiques, sociales et culturelles.

Pour permettre aux jeunes Algériens de soumettre des propositions sur la manière dont ils perçoivent cette participation, l'invité de la radio fait part de la création d'un Forum sur internet, leur permettant de les faire parvenir au ministère. Il fait également état de la création d'un Conseil supérieur de la jeunesse, «une sorte de Parlement d'instance consultative», leur donnant l'occasion d'exprimer leurs avis sur la manière dont ils conçoivent les dispositifs élaborés en leur faveur. A. L.

LA QUESTION DU JOUR

Réitération

Suite de la page une

Pour autant la France n'abandonne pas le Liban, assure son président, elle reste plus que jamais à ses côtés, à un moment de son histoire où il n'a guère de chance de s'en tirer par lui-même. Son modèle économique s'est effondré, entraînant dans sa chute le système politique de rapine qui lui est associé. Les deux sont pour le moment à terre. Impossible de sauver et le Liban et le système qui l'a conduit à la ruine. Un Libanais, quelle que soit sa confession et pour peu qu'il soit patriote n'hésiterait pas un instant à choisir son pays au détriment de son propre intérêt et de celui de sa communauté étroite. Ce prêche, le président français l'a une fois de plus répété, ainsi que son plan de sauvetage du Liban, qu'il a reconduit tel quel, sauf qu'il décale dans le temps la réalisation de sa première disposition qui est la formation du gouvernement de mission. Si le président français préfère cette appellation à celle de gouvernement de compétences, c'est pour une bonne raison. Un gouvernement d'experts, un gouvernement non-partisan est un gouvernement qui par définition n'a pas une mission précise à remplir. Encore moins une mission de rupture avec l'ordre existant afin de préparer le terrain au renouveau. Une mission de cette envergure mériterait parfaitement le titre de révolutionnaire. On comprend dès lors que les factions libanaises tiennent par-dessus à avoir des représentants au sein d'une telle équipe. Macron veut révolutionner le Liban, lui faire changer de système, les éliminer de la scène par conséquent, et il leur demande de s'en faire une raison, de ne rien entreprendre là-contre. Ce n'est pas à lui de désarmer le Hezbollah, mais à Hezbollah de se désarmer. Pour le salut du Liban. Le gouvernement de mission n'aura alors qu'à ramasser ces armes dont il se sera dépouillé. Tant qu'il se refusera à cette perspective, le Liban en entier restera cloué à sa croix.

M. H.

ayant notifié des cas de rage sont : Médéa, Aïn Defla, Biskra, Oran, Skikda, El-Bayadh, Tissemsilt, Mostaganem, Tiaret, Khenchela, M'sila, Béjaia, Alger, Aïn Témouchent, Tipasa, Annaba, Ghardaïa et El-Oued», ajoutant que «la rage animale sévit à l'état zootique avec une moyenne de 900 cas enregistrés chaque année, dont 15 décès, majoritairement des enfants de moins de 14 ans».

Thininene Khouchi

Journée mondiale de lutte contre la rage

Benbouzid : «La vaccination des chiens, stratégie la plus efficace»

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a appelé, lors d'une conférence de presse à l'occasion de la Journée mondiale de la rage, tous ceux qui possèdent des chiens à les vacciner, car la rage est une maladie très dangereuse et entraîne la mort.

Le ministre de la Santé a indiqué, hier, que «le ministère de la Santé prend en charge annuellement 120 000 cas de morsures causées par les chiens, qui provoquent entre 15 à 20 décès par an dont la majorité sont des enfants». Le ministre a expliqué que la rage est une maladie «infectieuse d'origine virale» qui est toujours mortelle une fois que les symptômes cliniques apparaissent, précisant que dans la plupart des cas, le virus de la rage est transmis à l'homme par la salive d'un animal infecté, domestique ou sauvage, notamment le

chien. A cet effet, le ministre a également appelé toute personne mordue par un chien à se rendre au centre de santé le plus proche pour un traitement approprié. Il a rappelé, à cette occasion, que la rage causait le décès de 20 personnes/an et que plusieurs secteurs sont concernés par la lutte contre cette zoonose, tels que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, celui de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et celui de la Santé. Il rappellera l'arrêté ministériel de 2015 qui fixe distinctement la responsabilité de chaque secteur afin d'œuvrer ensemble à l'éradication de cette zoonose virale en Algérie, appelant, d'autre part, les éleveurs d'animaux domestiques et les agriculteurs à l'impératif de vacciner leurs animaux et de multiplier les four-

rières animales et le ramassage des animaux errants, principaux vecteurs de cette maladie. En outre, Benbouzid a souligné, tout en assurant «la gratuité» des vaccins à travers le territoire national, que «des vaccins efficaces sont disponibles dans notre pays contre cette maladie», expliquant que «la vaccination permet de prévenir l'apparition de la rage et donc d'éviter le décès, si la vaccination est pratiquée dans les heures suivant la morsure ou une griffure par un animal susceptible d'être enrégé». Le ministre a indiqué que le but des pouvoirs publics est d'atteindre un objectif de «0 cas» de rage en Algérie. Intervenant en qualité de sous-directrice des maladies prévalentes et de l'alerte sanitaire au ministère de la Santé, D' Samia Hammadi a souligné «le contexte particulier» dans lequel est célébrée cette journée cette

année, en raison de la pandémie sanitaire mondiale de coronavirus, avant de rappeler que l'objectif de l'OMS d'atteindre «0 cas» s'étale jusqu'en 2030. «Nous sommes à 10 ans de la fin du délai de cet objectif, aussi devrions-nous nous interroger si nous parviendrons réellement à y arriver ou pas, sachant qu'en 2015 on affirmait ne pas être loin», a-t-elle déclaré, avant de faire observer que les statistiques liées à la rage ont évolué depuis, en baisse puis en hausse. A travers la manifestation d'aujourd'hui, il s'agit de partager les expériences de deux wilayas pilotes que sont Biskra et Aïn-Témouchent, a-t-elle ajouté, avant de décliner les différentes thématiques qui y seront abordées. Il est à réappeler que le chargé du programme zoonoses au ministère de la Santé avait indiqué que «pour 2018 et 2019, les wilayas

Stations-service

Prochaine suppression de l'essence super avec plomb

■ Le ministère de l'Energie a annoncé, hier, dans un communiqué, la suppression à compter de 2021 de la commercialisation de l'essence super avec plomb au niveau des stations-service, précisant que ce carburant est «nuisible à l'environnement».

Par Mahi Y.

L'essence super avec plomb ayant l'indice d'octane 92, produite par les raffineries algériennes, «n'est plus produite ou utilisée dans la majorité des pays», a précisé la même source. Ce type de carburant va être supprimé en grande partie ou reformulé avec retrait du plomb pour être transformé en super sans plomb avec un indice d'octane supérieur à 92, ce qui permettra de mettre fin à l'importation d'essence sans plomb, a ajouté le communiqué. Le ministère de l'Energie a assuré également qu'à compter de 2021 deux types d'essence seront commercialisées sur le marché, à savoir l'essence normale et super sans plomb. «L'essence normale, qui a un indice d'octane entre 86 et 89. Elle est consommée surtout par des véhicules ne nécessitant pas une qualité avec un indice d'octane supérieur. Le marché national peut être approvisionné à 100 % par nos raffineries», a fait savoir le communiqué. Quant à l'essence super sans plomb avec un indice d'octane 95, le ministère a expliqué que «nous ne produisons pas assez», mais l'Algérie «a besoin en ce moment d'importer des volumes de compensation». L'arrêt de son importation sera compensé sur le marché national par le traitement et



Ph/D. R.

la reformulation de l'essence super avec plomb, a tenu à souligner encore le ministère. S'agissant de la consommation de carburants en Algérie en 2019, elle avait atteint, selon le communiqué, une quantité de 15

millions de tonnes dont 10,4 millions de tonnes (69 %) en gasoil, 3,9 millions de tonnes (26 %) en essences de catégorie normale et super, ainsi que 750 000 de tonnes (5 %) en GPLc. Font partie de ces

volumes consommés, des importations qui ont atteint 578 000 tonnes d'essence super sans plomb, et 913 000 tonnes de gasoil, a-t-on indiqué de même source.

M. Y.

Investigations liées à la cybercriminalité

Des juges algériens prennent part à un atelier international

Des magistrats algériens prendront part à un atelier international visant à présenter les bonnes pratiques de coopération entre les instances de la justice pénale et les opérateurs de services en matière d'investigation liée à la cybercriminalité, a indiqué le ministère de la Justice dans une publication sur son site web. Organisé par l'Organisation internationale de la Police pénale et le Bureau du Programme européen de lutte contre la cybercriminalité, cet atelier s'articulera autour du thème «Pouvoirs de la justice pénale et opérateurs de services multinationaux : renforcement de la coopération entre les deux secteurs public et privé en matière

d'espace cybernétique», et sera animé par des représentants d'un groupe de travail (Task force) spécialisé dans la lutte contre l'escroquerie en ligne et de l'entreprise Facebook ainsi que des entreprises américaines et autres. Les participants à cet atelier se pencheront également sur «l'évaluation des défis juridiques, organisationnels, techniques et culturels de la coopération entre les deux secteurs public et privé en matière de lutte contre les crimes cybernétiques». A ce titre, et dans le cadre du programme de renforcement du secteur de la Justice en Algérie, le ministère de la Justice organisera une session de formation de

trois jours (27-29 septembre) sur «l'assistance aux victimes de crimes», au profit des magistrats, des auxiliaires de justice, des avocats et des représentants de la société civile et des associations. Ladite session vise «l'amélioration des modes d'assistance aux victimes de crimes parmi les adolescents et les mineurs». A noter qu'une formation de cinq mois en langue anglaise a été initiée, en collaboration avec l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, au profit de 20 cadres du ministère et 20 juges exerçant au niveau des cours de justice des régions du Centre.

Hania T.

Tizi-Ouzou

Près de trois mille morsures d'animaux sauvages enregistrées

Environ 3 000 cas de morsures d'animaux sauvages ont été enregistrés à Tizi-Ouzou, depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris, hier, du responsable du service de prévention de la Direction locale de la santé (DSP), Idir Oulamara. Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la Journée mondiale contre la rage, M. Oulamara a considéré que la situation au niveau de la wilaya est «inquiétante». Il a, à ce titre, déploré un cas de décès par la rage enregistré la semaine dernière dans la commune d'Aghrib, au nord-est de Tizi-Ouzou. Il s'agit d'une fillette de 4 ans, mordue par un chien-

chacal, décédée après 25 jours de coma. Cet animal, est «une espèce hybride qui pulule à travers la wilaya à cause, notamment, des décharges sauvages», a expliqué le responsable qui tire la sonnette d'alarme quant à la gravité de la situation au niveau de la wilaya. L'année dernière, il a été enregistré pas moins de 7 500 morsures, a-t-il rappelé, soulignant que «la courbe des morsures est ascendante et le seuil des 7 000 morsures a été franchi depuis 2014, alors que la moyenne nationale est de 2 500 morsures par an». M. Oulamara a fait remarquer que «si pour les animaux domestiques des campagnes de

vaccination sont régulièrement menées, la solution pour les animaux sauvages demeure l'éradication de ces décharges qui constituent la cause principale de cette situation». Une responsabilité incombée, a-t-il ajouté, «au civisme du citoyen avant tout et à l'ensemble des institutions et collectivités locales qui doivent en faire une priorité». Le même responsable, qui a insisté sur la prévention, a indiqué que le coût des soins d'un mordu selon le protocole sanitaire s'élève à 20 000 DA. «Ce qui représente un coût exorbitant au vu des cas enregistrés», a-t-il fait remarquer.

Amar G.

Ouargla/Campagne labours-semailles

Plus de 3 100 hectares à emblaver

UNE SURFACE de plus de 3 114 ha sera emblavée dans la wilaya de Ouargla, au titre de la campagne labours-semailles de la saison 2020/2021, devant commencer au début du mois d'octobre, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). Cette superficie sera dédiée à l'ensemencement en blé dur (2 413 ha), blé tendre (345 ha), orge (306 ha) et avoine (50 ha), a-t-on précisé. En vue d'assurer une bonne saison agricole, la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) a mis à la disposition des céréaliculteurs plus de 813 tonnes d'engrais et fertilisants, a ajouté la même source, signalant que la superficie emblavée est concentrée notamment dans les daïras de Hassi-Messaoud, Sidi-Khouiled, El-Hejdjira, N'goussa, Ouargla et Touggourt. La céréaliculture est menée dans la wilaya de Ouargla avec une irrigation sous-pivot, avec 120 appareils d'irrigation du type, mobilisés par plus de 60 agriculteurs.

M. L.

Tribunal d'Akbou / Béjaïa

Condamnation à un an de prison ferme de l'ex-député Khaled Tazaghart

PRÉSENTÉ en comparution immédiate hier, le militant, ex-député démissionnaire et ancien fédéral du FFS à Béjaïa, Khaled Tazaghart a été condamné avant-hier à un an de prison ferme et une mise sous mandat de dépôt. Le procureur de la République a requis lors de son réquisitoire un an de prison ferme et une amende de 100 000,00 DA à l'encontre de M. Tazaghart pour les chefs d'inculpations d'«incitation à attroupement non autorisé», exposition des personnes au danger et violation des règles barrières contre le Covid-19 et publication qui touche à l'ordre public», selon le CNLD. Khaled Tazaghart est défendu par un collectif composé d'au moins 8 avocats qui ont plaidé à leur tour la relaxe du prévenu. Pour rappel, l'ancien député a été arrêté lors de son retour de la marche en faveur des libertés démocratiques et la libération des jeunes du mouvement populaire Hirak qui a eu lieu dans la ville de Kherrata, à l'est de la wilaya, et placé en garde de vue pendant 12 heures environ. Il a été présenté avant-hier devant le procureur près le tribunal d'Akbou avant d'être déféré en comparution immédiate. Notons qu'un rassemblement a été organisé par plusieurs personnes devant le tribunal d'Akbou pour soutenir et revendiquer la libération de M. Tazaghart.

H. Cherfa

Secteur industriel public

La production baisse de 14,1% au 2^{ème} trimestre 2020

■ La production industrielle du secteur public, a reculé de 14,1% durant le 2^{ème} trimestre 2020, par rapport à la même période de 2019, a appris lundi l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Par Lylia K.

Durant le 1^{er} semestre de l'année en cours et par rapport à la même période de 2019, la variation moyenne de la production industrielle du secteur public s'est située à -10,4%, précise la même source. La production

Automobile Volkswagen investira 15 milliards d'euros en Chine dans l'électrique

Le groupe allemand de l'automobile Volkswagen a annoncé hier un investissement supplémentaire d'environ 15 milliards d'euros avec ses co-entreprises d'ici 2024 pour se développer dans l'électrique en Chine, le premier marché automobile mondial. Il est question de produire localement 15 nouveaux véhicules entièrement électriques d'ici 2025, qui représenteront 35% du portefeuille de produits dans le pays, a indiqué un communiqué du groupe. Le groupe de Wolfsburg, dont la Chine représente 40% des ventes, va investir aux côtés de ses co-entreprises SAIC, FAW-Volkswagen et JAC Volkswagen, dans laquelle l'allemand a déjà investi un milliard d'euros en mai pour en prendre la majorité. Cet investissement s'ajoute aux 33 milliards d'euros déjà engagés par le constructeur allemand dans la voiture électrique dans le monde sur la même période. La production des futurs modèles électrique débutera en octobre dans deux nouvelles usines utilisant des plateformes modulaires, capables de produire plusieurs modèles, avec une capacité combinée pouvant atteindre 600.000 unités par an. Cette annonce intervient quelques jours après que la Chine eut par la voix de son président Xi Jinping annoncé son engagement à la neutralité carbone d'ici 2060. "Volkswagen s'engage à être un partenaire actif" vers cet objectif, a déclaré le patron de VW pour la Chine, Stephan Wöllenstein, dans le communiqué. En mai, VW avait investi 1,1 milliard d'euros pour prendre une participation dans un fabricant local de batteries, Gotion High-Tech. L'industrie automobile chinoise a repris ces derniers temps après la baisse des ventes de voitures individuelles de près de 80% en février, quand les consommateurs ont été obligés de rester chez eux sous l'effet des mesures prises pour freiner l'épidémie liée au nouveau coronavirus.

R. E.

industrielle du secteur public a connu des baisses au niveau de toutes les activités, avec des chutes importantes pour certaines, durant la période avril-juin 2020, marquée par la propagation de la pandémie de Covid-19. Le secteur de l'énergie a observé une baisse de 6,8% au 2^{ème} trimestre de l'année en cours, par rapport à la même période de l'année dernière, a indiqué l'ONS. Les Hydrocarbures ont reculé de 8,5%. Ce repli s'explique, essentiellement, par une chute de 10% de la production dans la branche «pétrole brut et gaz naturel» et une baisse de 6,4% dans celle de «liquéfaction du gaz naturel» et de 4,3% dans le «raffinage de pétrole». Les mines et carrières ont affiché, quant à elles, une baisse de production de 3,6%. Les baisses constatées au niveau de l'extraction de la pierre argile et sable et celle du minerai de fer, ont largement influé sur la tendance globale. En revanche, l'extraction du minerai et matières minérales a enregistré une hausse appréciable avec +10,2%. Les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME) ont baissé de 54,9%. Plusieurs activités ont accusé des chutes de leur production, notamment, la fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques, celle des biens d'équipement mécanique ainsi que la sidérurgie et transformation de la fonte et acier. Les matériaux de construction, pour



PND/R.

leurs parts, ont enregistré une variation de -24,7%. Toutes les activités relevant de ce secteur ont affiché des baisses, notamment les liants hydrauliques et la fabrication des matériaux de construction et produits rouges. Les industries chimiques ont enregistré également une baisse de 14,3%, confirmant leur tendance baissière observée depuis le 3^{ème} trimestre 2019, selon l'ONS. La plupart des activités relevant du secteur a été touchée par cette baisse, notamment, la fabrication des autres produits chimiques et celle des autres biens intermé-

diaires en plastique. En revanche, la fabrication de la résine synthétique et matière plastique a marqué une hausse. Concernant les industries agroalimentaires, elles ont assisté à une relative stagnation de leur production durant le 2^{ème} trimestre en affichant une variation de -0,3%. Le travail de grains continue de réaliser des performances en inscrivant une augmentation de 5,6%, selon les données de l'ONS. La production industrielle des textiles a enregistré aussi une variation négative, avec -26,6%, alors que les industries des bois et papier

ont reculé de 37%, en raison de la baisse constatée dans des activités relevant du secteur, notamment, l'industrie de l'ameublement et la menuiserie générale. Quant à la production des industries des cuirs et chaussures, elle a chuté de 54,7%, enregistrant une baisse pour le 2^{ème} trimestre successif. Cette tendance est perceptible tant au niveau des biens intermédiaires (-60,6%) que des biens de consommation (-42,4%). En 2019, la production industrielle du secteur public a connu une hausse de 2,7%.

L. K.

Pétrole

Le Brent à 41,71 dollars à Londres

Les prix du pétrole démarraient la semaine en baisse hier, toujours pénalisés par les craintes d'un surplus d'offre tandis que la pandémie de Covid-19 a tué un million de personnes dans le monde. Vers 09H40 GMT (10H40 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 41,71 dollars à Londres, en baisse de 0,50% par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour le même mois perdait 0,62% à 40,00 dollars. Les prix avaient souffert la semaine dernière, et en

particulier le lundi, pénalisés par une combinaison de trois facteurs, selon Tamas Varga, analyste pour PVM : «l'augmentation à travers le monde du nombre de cas de Covid-19, l'incertitude entourant l'élection américaine et le retour des exportations de pétrole libyen sur le marché». La Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) prévoit une hausse progressive de la production au cours des semaines prochaines. Outre l'offre, le niveau de «la demande est pénalisé par l'augmentation du nombre de cas de

coronavirus, qui ne montre aucun signe de ralentissement aux Etats-Unis et s'étend une nouvelle fois en Europe», a expliqué Avtar Sandu, analyste pour Phillip Futures. La pandémie de Covid-19 qui a démarré fin 2019 en Chine avant de se répandre dans le monde entier a fait plus d'un million de morts, selon un décompte établi. Et de nombreuses restrictions ont été remises en place dans plusieurs pays, notamment en Europe, menaçant la reprise de l'activité économique.

Sérine N.

Céréales

Les doutes sur la demande font reculer les prix du blé

Les prix du blé reculaient hier à la mi-journée, impactés par les doutes sur le niveau de demande dans les mois à venir dans un contexte de durcissement des restrictions destinées à enrayer la pandémie de coronavirus, ont rapporté des médias locaux. Vers 12H00 (11H00 à Alger) sur Euronext, la tonne de blé reculait de 0,75 euro sur l'échéance de décembre à 191,50 euros, et de 1,00 euro sur mars à 191,25 euros, pour près de 10.100 lots échangés, ont ajouté les mêmes sources. La tonne de maïs était stable à 171,00 euros sur l'échéance de novembre et

abandonnait 0,25 euro sur l'échéance de janvier à 172,00 euros, dans un volume faible d'environ 150 lots échangés. «Les marchés deviennent bien hésitants dans cette période d'incertitudes, notamment économiques, avec des doutes qui s'installent sur la vigueur de la demande, essentiellement de la part d'un des acteurs majeurs de ces dernières semaines, la Chine», a souligné le cabinet Agritel dans une note. Le Comité du Commerce des céréales, aliments du bétail, oléagineux, huiles d'olive, huiles et graisses et agrofournitures (Coceral) dans son rapport mensuel révisé à la

baisse son estimation de production de maïs pour l'Europe (incluant la Grande-Bretagne) à 62,8 millions de tonnes contre 64,6 estimés le mois dernier. La production de blé tendre est laissée inchangée à 129,2 millions de tonnes. Le retour de la pluie en Europe de l'ouest est accueilli favorablement, «notamment dans la perspective de forte hausse des surfaces de blé tendre en France pour la future campagne», se réjouit Agritel. Sur le marché mer Noire, la pluviométrie est salvatrice mais insuffisante dans certaines zones qui n'ont pas vu d'eau depuis deux mois et demi. En

Russie, selon l'organisme russe de surveillance et de sécurité agroalimentaire Rosselkhozadzor, les exportations de blé et de maïs étaient stables au 22 septembre par rapport à l'année dernière. Les récoltes de blé ont progressé de 17% et celles de maïs ont reculé de 11% au 24 septembre. Au niveau mondial, le cabinet InterCourtage rapporte que rien n'a été acheté par le Pakistan dans le cadre d'un appel d'offres passé la semaine dernière et que celui-ci, portant sur 300.000 tonnes de blé à livrer en janvier, a été relancé.

A Y./Agences

Plan national de la jeunesse

Promouvoir l'égalité des chances

■ Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid-Ali Khaldi, a assuré, depuis Ghardaïa, que le plan national de la jeunesse (PNJ) s'inscrit dans une démarche visant à promouvoir «le principe de l'égalité des chances» pour l'ensemble des jeunes dans les différentes régions du pays.

Par Yacine N.

Présidant une rencontre avec le tissu associatif juvénile de la wilaya de Ghardaïa au terme d'une visite de travail et d'inspection dans la région, M. Khaldi a convié les membres du mouvement associatif à enrichir d'une manière effective ce plan afin de permettre à cette frange de la société de s'épanouir et d'exprimer ses capacités à travers la compétence.

«Le président de la République accorde un intérêt particulier à la jeunesse, qui constitue "la force vive de la nation", et s'attelle à promouvoir cette catégorie afin d'édifier la nouvelle république basée sur l'égalité entre les jeunes», a précisé M. Khaldi. L'Algérie ne peut être bâtie qu'avec sa jeunesse, a-t-il souligné, précisant que l'objectif est de créer un environnement propice pour l'épanouissement de cette jeunesse et d'établir un contrat social basé sur la confiance de ces jeunes en leur pays. Accompagné de la secrétaire d'Etat, auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports,

chargée du sport d'élite, Salima Souakri, M. Khaldi a noté que «le nouveau projet de la Constitution accorde une place prépondérante à la jeunesse à travers la constitutionnalisation du conseil national de la jeunesse et de l'observatoire de cette même catégorie de la population». En écoutant les doléances du tissu associatif de la wilaya de Ghardaïa axées principalement sur le financement des clubs sportifs, leur frais de participation aux différents championnats, le manque de structures juvéniles et sportives, le problème de gestion de ces infrastructures et le transport des sportifs pour les compétitions nationales et régionale, le ministre a assuré les participants à cette rencontre que la prise en charge de leur doléances qui sont tributaires des moyens de financement, sera concrétisée selon les priorités. Le ministère de la Jeunesse et des Sports a appelé l'ensemble des responsables locaux de son secteur à mettre à la disposition des jeunes du Sud les infrastructures sportives, notamment les piscines en cette période estivale, et consolider la gestion participa-



tive de ces structures. De son côté, M^{me} Souakri a indiqué que les différentes structures sportives et de jeunes existantes dans la wilaya de Ghardaïa augurent d'un avenir radieux pour la jeunesse avant de s'engager devant

la gente féminine de la wilaya à accompagner les sports féminins dans la région, à la faveur de la formation spécialisée d'entraîneuses, d'encadreuses et d'éducatrices pour prendre en charge la catégorie féminine

dans les différents clubs. Auparavant, la délégation ministérielle a participé symboliquement à la plantation d'arbustes sur le boulevard de 5-Juillet de la ville de Ghardaïa.

Y. N.

Enseignement supérieur

Benziane donne le coup d'envoi de «la plateforme du chercheur algérien»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a donné, à Alger, le coup d'envoi de «la plateforme du chercheur algérien» qui permettra d'inventorier et de recenser toutes les informations relatives à la recherche scientifique.

Dans son allocution lors de la cérémonie du coup d'envoi de la plateforme numérique du chercheur algérien (research.dz), le ministre a précisé que cette plateforme se veut «une structure informatique visant l'inventorisation, le recensement et la centralisation de toutes les informations ayant trait au chercheur et à la recherche scientifique en Algérie».

«La collecte de toutes ces informations et données pour enrichir cette plateforme ne sau-

rait être effectuée qu'à travers la conjugaison des efforts et la collaboration entre les instances concernées dans le secteur», a-t-il soutenu.

Le ministre de l'Enseignement supérieur a indiqué également que «l'édification de l'Algérie nou-

velle exige du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique d'accompagner les aspirations de la société en général et le système universitaire en particulier, en tenant en compte les impératifs de qualité».

Soulignant l'importance de cette plateforme numérique, M. Benziane a ajouté qu'elle «constitue un jalon supplémentaire pour le renforcement de la gouvernance de la gestion de la recherche scientifique à travers la présentation d'un outil unifié pour fournir

aux chercheurs et aux gestionnaires des outils de recherche et d'observation qui leur permettront d'exploiter rationnellement les moyens et les équipements scientifiques disponibles au niveau national».

Lyliya K.

Pour fausses déclarations

104 dossiers de demande de logement traduits en justice à Souk Ahras

Les services de la wilaya de Souk Ahras ont traduit 104 dossiers de demande de logement public locatif (LPL) à la justice au motif de «fausse déclaration visant l'obtention de prestations d'aide publique et sociale», a indiqué le wali, Lounes Bouzegza. En marge d'une réunion tenue en présence du

secrétaire général de la wilaya, le directeur de l'administration locale et les chefs des daïras, consacrée aux projets de développement dans les zones d'ombre, la prochaine rentrée scolaire et aux préparatifs du rendez-vous référendaire du 1^{er} novembre prochain, ce responsable a expliqué que «104 personnes ont fait de

fausses déclarations et présenté des documents falsifiés dans le but de bénéficier d'un logement public locatif». Ces personnes ont notamment procédé «à la falsification de fiches de paie et de documents attestant l'obtention de logement relevant d'autres formules mais aussi d'actes de propriété», a détaillé le wali.

Soulignant que ces personnes sont poursuivies en vertu de l'article 253 du code pénal, modifié et complété le 22 avril 2020, M. Bouzegza a affirmé que «cette action en justice se poursuivra pour cibler d'autres individus ayant entrepris des faits similaires afin d'obtenir un logement de type public locatif». Cette opération a été amorcée sur la base du rapport établi par la commission de daïra chargée d'étudier les dossiers de demande de logement relevant d'un quota de 2 051 unités implantées au chef-lieu de wilaya parmi lesquelles 1 328 LPL, le reste étant inscrit dans le cadre d'un programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) et dont la liste des bénéficiaires a été affichée mercredi dernier. Le wali a, par ailleurs, fait savoir que le nombre de demandes de logement de type public locatif a fortement baissé dans la commune de Souk Ahras, passant de 24 000 à 14 000 suite au travail mené par la commission de daïra en charge d'étudier ce dossier. Wahiba H.

R. N.

Produits artisanaux

La mise en conformité avec les exigences du marché est «essentielle»

La promotion des produits artisanaux afin de les rendre conformes aux exigences du marché est «un maillon charnière essentiel dans la promotion du tourisme et du développement rural», a affirmé, dimanche, la directrice de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Sétif, Ouahida Belabed. S'exprimant en marge d'une exposition dédiée aux produits agricoles et de l'artisanat, tenue dans la station thermale de Hammam Guergour, au deuxième jour de l'excursion organisée par l'Office national du tourisme (ONT) au profit de divers médias nationaux, la même responsable a précisé à l'APS qu'«on ne peut dissocier le produit de l'artisanat, le tourisme et le développement

rural, à condition que les artisans s'efforcent d'adapter leurs produits aux exigences du marché». Et d'ajouter : «Des travaux sont en cours pour l'amélioration des produits ruraux, tels que l'huile d'olive, le miel, les figues séchées et le poivron, en recourant aux techniques d'emballage, de conditionnement et d'exposition». M^{me} Belabed a insisté, dans ce contexte, sur la «nécessité d'extraire le produit artisanal du côté folklorique et des expositions occasionnelles et de l'intégrer dans la vie économique pour en faire un produit répondant aux exigences du marché et ses nombreux aspects tels que le coût, la couleur, les dimensions et la qualité des matériaux utilisés». La même source a souligné,

en outre, que l'implication de l'artisan dans l'enrichissement et l'amendement des lois en vigueur pour les mettre au diapason des évolutions en cours, représente un «saut qualitatif et engendrera des résultats positifs dans ce domaine». Pour rappel, les correspondants de différents médias nationaux, écrits et audiovisuels, ont visité samedi de nombreux sites touristiques montagneux et thermaux, et ce, à la faveur d'une excursion organisée par l'Office national du tourisme sous la houlette du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme.

Exposition du photographe Rafik Zaidi à Alger

Un hommage rendu aux femmes sahraouies

■ La villa Dar Abdeltif est décorée depuis dimanche avec une collection d'œuvres contemporaines du photographe Rafik Zaidi. Il s'agit d'une exposition où des portraits et des portraits-vidéo d'une dizaine de femmes, tout âge confondu, rencontrées à Tifariti dans les territoires sahraouis sont présentés au public. Cette exposition qui se veut un hommage à la femme sahraouie présente leurs aspirations de liberté et d'indépendance ainsi que leurs visions de l'avenir. D'ailleurs, des femmes de tous âges ont partagé des idées, des rêves et des souhaits pleins d'optimisme pour un avenir meilleur.

Par Abla Selles

Une exposition de photographies et de portraits vidéo, en hommage aux femmes sahraouies et à leurs aspirations de liberté et d'indépendance ainsi qu'à leurs visions de l'avenir, a été inaugurée dimanche à Alger par le photographe Rafik Zaidi.

Organisée à la villa Dar Abdeltif dans le cadre de la manifestation «La rentrée culturelle» qui se tient à Alger et dans toutes les villes du pays depuis samedi, cette exposition a été élaborée lors d'un séjour du photographe à Tifariti, dans les territoires sahraouis libérés.

Rafik Zaidi a réalisé les portraits d'une dizaine de femmes, tout âge confondu, qu'il a interrogées sur leurs aspirations et leurs visions de l'avenir. Les réponses de chacune des femmes sont transcrites au pied du cliché développé en grand format.

Tourba Bibou Kzili «espère retourner dans son pays indépendant et libre», alors que Ghelana Ment Aba Ould Hcene

veut «pouvoir voyager seule, libre et indépendante et pouvoir traverser sa patrie et voir son drapeau flotter».

Plusieurs jeunes femmes interrogées et photographées par Rafik Zaidi souhaitent également «faire des études pour pouvoir exercer divers métiers et s'assurer un avenir».

D'autres femmes racontent leurs souffrances quotidiennes à demi-mots au photographe en évoquant une famille dont le père a perdu la vue et la mère l'usage d'un bras et qui n'aspirent qu'à avoir un «toit sûr», alors que Khouala Manty confie son vœu d'être «préservée du feu, des souffrances et de toutes les mauvaises choses (...) et avoir assez d'argent pour vivre à l'abri entourée de ces enfants».

En plus d'exposer ses portraits, Rafik Zaidi diffuse également en continu une vidéo de ses entretiens.

La villa Dar Abdeltif a également abrité le vernissage d'une exposition du plasticien Mohamed Mebarki, intitulée

«Amour divin», techniquement portée sur le collage et utilisant le carton comme élément esthétique.

Cette collection d'œuvres contemporaines est empreinte d'une grande spiritualité reproduisant l'ambiance et les codes couleur des lieux de culte à l'image de la «mosaïque spirituelle», une véritable mosaïque de 29 petits formats sur fond vert en tissu portant chacun un jet de couleur, un fragment de lettre, ou une semblant de présence.

Les deux expositions sont ouvertes au public jusqu'au 7 octobre prochain.

Inaugurée samedi, la manifestation «La rentrée culturelle» propose également une exposition collective à la galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria et prévoit encore une rencontre nationale du réseau des conteurs et une rencontre avec de jeunes écrivains, outre la première rencontre du réseau des clubs et cafés littéraires.

A. S.



Rentrée culturelle à Tlemcen

Trois expositions au menu

Trois expositions artistiques ont marqué, dimanche après-midi, le lancement de la manifestation «Rentrée culturelle» au Palais de la culture «Abdelkrim-Dali» de Tlemcen, en présence de responsables, artistes et intellectuels locaux.

Les expositions organisées à cette occasion concernent les arts plastiques représentés par l'artiste peintre Karim Meziane qui a participé à de nombreuses manifestations artistiques, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, les habits traditionnels et notamment la Chedda Tlemcenienne, classée depuis

quelques années patrimoine universel et la musique andalouse en Algérie, avec les spécificités des trois écoles connues dans le pays, à savoir celle d'Alger, de Tlemcen et de Constantine.

Quelques artistes et intellectuels ont exprimé leur immense joie de revenir à ce temple de la culture après l'arrêt forcé de toutes les activités pour plusieurs mois à cause de la pandémie de Covid-19.

Le lancement de la rentrée culturelle, qui s'est fait dans le plus strict respect des mesures préventives contre le Covid-19, verra également, au courant de

cette semaine, l'organisation de rencontres littéraires qui seront animées par la jeune écrivaine Meriem Dali Youcef et la poète Aicha Beldjillali, a indiqué le directeur de cet établissement culture, Miraoui Noureddine.

La maison de la culture «Abdelkader-Alloula» verra, pour sa part, l'organisation d'une exposition d'arts plastiques du doyen des artistes de Tlemcen, en l'occurrence Ahmed Mebarki.

Le Centre des expositions et des arts de Tlemcen abritera prochainement quelques expo-

sitions artistiques dont le salon de la photographie d'art, une exposition d'arts plastiques de la jeune peintre Ismahane Mezouar intitulée «Fragments de couleurs».

Le centre abritera aussi une autre exposition rétrospective de l'artiste Mhamed Bouheddjaj qui revient à Tlemcen après quelques années d'exil et dont l'exposition s'intitule «De la pré-histoire à l'après-histoire, histoire d'exil», qui comporte des gravures, des sculptures et des tableaux, a indiqué le directeur du Carex, Amine Boudefia.

L. B.

Décès

L'actrice Yuko Takeuchi est morte à 40 ans

YUKO TAKEUCHI n'est plus. L'actrice japonaise de 40 ans a été retrouvée sans vie à son domicile, le dimanche 27 septembre. Son corps sans vie a été retrouvé par son époux, l'acteur Taiki Nakabayashi, à leur domicile de Tokyo. La police privilégierait la thèse du suicide, selon le «Japan Times». Yuko Takeuchi était notamment connue pour son rôle dans la série «Miss Sherlock», coproduite par Hulu et HBO Asia, adaptée des aventures de Sherlock Homes. Elle s'était fait connaître dans le film d'horreur «Ring», sorti en 1998, qui inspira plus tard Hollywood avec «The Ring». On avait aussi pu la voir dans «Creepy», en 2016. Durant sa carrière, elle avait reçu plusieurs prix et était nommée plusieurs fois pour le prix de la meilleure actrice par l'Académie japonaise (équivalente des César français ou des Oscars américains).

Comme le note «Paris Match», Yuko Takeuchi, déjà maman d'un fils né d'un précédent mariage, avait donné naissance à son deuxième enfant, un garçon, en janvier dernier.

F. H.

César

Le tandem Cayla-Toledano à la tête de l'Académie

Une femme et un homme. Ancienne présidente du Centre National du Cinéma (CNC) et de la chaîne Arte, Véronique Cayla (70 ans) va prendre la tête des César aujourd'hui, selon les informations du «Figaro» et du «Parisien». Elle formera un binôme paritaire avec le cinéaste Éric Toledano (49 ans), qui deviendra, lui, vice-président de l'association lors d'une assemblée générale qui se tiendra en visioconférence dans la matinée. Le duo Cayla-Toledano est le seul candidat à la succession de la productrice Margaret Menegoz, présidente par intérim depuis la démission, en février, du producteur Alain Terzian et de l'ensemble de la direction. Le tandem, élu pour un mandat

de deux ans renouvelable une fois, aura la mission de mettre fin aux critiques sur l'entre-soi de l'Académie. Ces derniers mois, les César ont été secoués par une crise importante : plusieurs de ses membres et de personnalités du cinéma reprochent un fonctionnement jugé opaque, une forme d'entre-soi et surtout un déficit de parité.

Cette crise avait connu un point d'orgue lors de la cérémonie des César, le 28 février, avec le départ fracassant d'Adèle Haenel, qui dénonçait le prix du meilleur réalisateur décerné à Roman Polanski (pour le film «J'accuse»). C'est dans ce cadre que les nouveaux représentants de l'assemblée

générale ont été élus lundi par les 4 313 membres de l'Académie des César (acteurs, réalisateurs, producteurs, techniciens...). Le cinéaste Roman Polanski, qui avait renoncé à se rendre à la dernière cérémonie des César sous la pression de féministes après de nouvelles accusations de viol, figure d'office parmi les 182 représentants de la nouvelle assemblée générale en tant que «membre historique». Vendredi, il avait annoncé qu'il n'assisterait pas à l'assemblée générale des César. Alain Terzian, critiqué par les frondeurs pour sa gestion de l'ancienne Académie des César, fait lui aussi partie de la nouvelle assemblée générale.

M. K.



Nagorny Karabakh

39 morts après 24 heures de combats, pas d'accalmie en vue

■ Au moins 39 personnes sont mortes en 24 heures dans les combats opposant séparatistes du Nagorny Karabakh, soutenus par l'Arménie, avec l'Azerbaïdjan, selon des bilans annoncés, hier, des affrontements laissant craindre une guerre ouverte entre Bakou et Erevan.

Par Rosa C.

Toutes les puissances régionales et mondiales – Russie, États-Unis, France, Iran, UE –, exceptée la Turquie, alliée de Bakou, ont appelé à une cessation immédiate des hostilités.

Le ministère de la Défense du Nagorny Karabakh a reconnu la mort de 32 militaires depuis dimanche matin et le début des hostilités dans la région séparatiste azerbaïdjanaise, peuplée majoritairement d'Arméniens.

Ce territoire échappe au contrôle de Bakou depuis une guerre au début des années 1990 qui avait fait 30 000 morts.

Cinq civils azerbaïdjaniens et deux civils arméniens du Nagorny Karabakh ont également succombé, selon des données annoncées dimanche.

L'Azerbaïdjan n'a pas annoncé ses pertes militaires

Le bilan pourrait être bien

plus lourd cependant, les deux camps affirmant avoir infligé des centaines de pertes à l'adversaire, diffusant des images des destructions infligées.

Bakou affirme avoir tué 550 soldats ennemis, et Erevan dit en avoir éliminé plus de 200.

Le ministère de la Défense du Nagorny Karabakh a lui indiqué avoir regagné des positions perdues la veille, mais l'Azerbaïdjan a au contraire affirmé avoir fait de nouveaux gains territoriaux.

Les forces armées azerbaïdjanaïses «frappent les positions ennemies avec des roquettes, de l'artillerie et l'aviation (...) et ont pris plusieurs positions stratégiques aux abords du village de Talych», a indiqué le ministère de la Défense de ce pays du Caucase qui a dépensé sans compter en armement ces dernières années grâce à sa manne pétrolière.

Il a accusé aussi les forces adverses de bombarder des centaines de pertes à l'adversaire, diffusant des images des destructions infligées.

Après des semaines de rhétorique guerrière, l'Azerbaïdjan a dit avoir lancé dimanche une «contre-offensive» majeure en réponse à une «agression» arménienne, usant de son artillerie, de blindés et de bombardements aériens sur la province qui lui échappe depuis la chute de l'URSS.

Ces combats, les plus meurtriers depuis 2016, ont provoqué l'inquiétude internationale, la Russie, la France et les États-Unis – les trois médiateurs du conflit au sein du Groupe de Minsk – appelant à un cessez-le-feu et à des négociations.

Le Premier ministre arménien, Nikol Pachinian, a accusé son ennemi historique d'avoir «déclaré la guerre au peuple arménien», tandis que le Président azerbaïdjanais, Ilham Aliiev, a lui promis de «vaincre».

La Turquie a signifié son soutien total à l'Azerbaïdjan, alors qu'Erevan et les séparatistes ont accusé Ankara d'ingérence politique et militaire, estimant que des mercenaires et armements turcs étaient déployés.

«La Turquie combat contre le Nagorny Karabakh, pas que l'Azerbaïdjan. Il y a des hélicoptères turcs, des F-16 et des troupes et mercenaires de différents pays», a affirmé le Président de cette république autoproclamée, Araïk Haroutiounian, dimanche soir.



PH. > D. R.

Moscou, qui entretient des relations cordiales avec les deux belligérants et représente le grand arbitre régional, a appelé à une cessation immédiate des hostilités, par la voix de Vladimir Poutine.

La Russie reste plus proche de l'Arménie, les deux pays appartenant à la même alliance militaire dominée par Moscou, l'Organisation du traité de sécurité collective.

Tous les efforts de médiation du Groupe de Minsk ont échoué à résoudre ce conflit et des flambées de violences interviennent régulièrement au Nagorny Karabakh, comme en 2016.

Plus rare, en juillet 2020, Arméniens et Azerbaïdjanais se sont affrontés pendant plusieurs

jours à leur frontière nord. Cette brève escalade avait aussi donné lieu à des craintes d'un conflit durable et témoigne de tensions grandissantes depuis des mois.

Les deux États ont aussi décrété la loi martiale et l'Arménie la mobilisation générale. L'Azerbaïdjan impose un couvre-feu dans toute une partie du pays, notamment la capitale Bakou.

Une guerre ouverte entre les deux pays laisse craindre une déstabilisation grave de la région, en particulier si la Turquie et la Russie, qui ont des intérêts divergents dans le Caucase du Sud, interviennent dans le conflit.

R. C.



Commentaire

Embrigadement

Par Fouzia Mahmoudi

L'attaque à l'arme blanche à Paris, vendredi dernier, a ravivé les blessures des attentats de 2015 de «Charlie Hebdo» et du Bataclan et replonge les Parisiens dans la peur, alors même que la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 est plus présente que jamais et ne cesse ces dernières semaines de s'intensifier en France. Après l'agression de vendredi, le coordinateur national du renseignement, Laurent Nuñez, a expliqué qu'il n'y avait pas eu «de menaces réelles caractérisées» sur la rue Nicolas-Appert, puisque «Charlie Hebdo» n'était plus dans cette rue «depuis plusieurs années». Le coordinateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme a voulu balayer les critiques, rappelant que le renseignement n'avait pas arrêté «de resserrer les mailles du filet depuis 2017». L'ancien secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur a toutefois indiqué que le contexte avait changé ces dernières années, rendant la traque des terroristes de plus en plus difficile. «De plus en plus, nous avons affaire à des individus qui sont (déjà) présents sur nos territoires, qui passent à l'action inspirée par la propagande de Daech mais qui ne sont pas connus par nos services et qui ne font donc pas l'objet de suivi préalable», a souligné Laurent Nuñez. Ces individus n'ont parfois «aucun contact avec la zone syro-irakienne, et ne sont pas détectés à ce titre». Pour revenir à l'attaque de Paris, le coordinateur national a expliqué que «la menace terroriste était montée en intensité» ces dernières semaines, notamment avec l'ouverture du procès des attentats contre «Charlie Hebdo». Ce climat de tension «a conduit les services de renseignement à resserrer la surveillance des objectifs, c'est-à-dire des individus connus et suivis par les services» mais aussi «à assurer un dispositif lourd de protection de personnalités» ou de «lieux symboliques». Laurent Nuñez a toutefois assuré que les services de renseignement n'avaient «pas connaissance de menaces réelles caractérisées» sur la rue Nicolas-Appert où a eu lieu l'attaque. «Depuis plusieurs années, Charlie Hebdo n'était plus dans cette rue», a rappelé le coordinateur national du renseignement. «La vigilance est de mise, la vigilance ne faiblit pas, elle n'a jamais faibli, elle ne faiblira jamais contre le terrorisme», a enfin martelé Laurent Nuñez. Cet attentat a par ailleurs eu lieu une semaine tout juste avant le grand discours d'Emmanuel Macron sur le «séparatisme» qui doit indiquer les contours d'une nouvelle loi sur la laïcité et qui aujourd'hui, après cette énième attaque, est attendu plus que jamais par les Français qui espèrent que le Président français arrivera à fournir de vraies solutions crédibles et efficaces pour lutter contre l'embrigadement islamiste. F. M.

Accord post-Brexit

Après l'orage, retour aux discussions

Pressés par le temps et malgré une confiance ébranlée par le revirement britannique sur le traité du Brexit, le Royaume-Uni et l'UE ont renoué hier le dialogue, avec l'espoir qu'un accord sur leur future relation commerciale reste possible.

La semaine débute à la mi-journée par une rencontre à Bruxelles entre le vice-président de la Commission européenne, Maros Sefcovic, et le secrétaire d'État britannique, Michael Gove. Au cœur de ces discussions, le très controversé projet de loi en cours d'examen au Parlement britannique, qui remet en cause certains engagements pris par le Royaume-Uni dans l'accord encadrant son départ de l'UE le 31 janvier dernier.

Le texte revient sur certaines dispositions douanières et relatives aux aides publiques pour la province britannique d'Irlande du Nord, prévues afin d'éviter le retour d'une frontière avec la République d'Irlande, un garde-fou essentiel au maintien de la paix sur l'île. Furieux de ce revire-

ment, qui enfreindrait de l'aveu même du gouvernement britannique le droit international, les Européens ont donné à Londres jusqu'à la fin du mois pour retirer leur projet, sous peine d'un recours en justice.

Les négociateurs doivent ensuite entrer aujourd'hui dans le vif du sujet : un nouveau cycle de discussions sur leur future relation, le neuvième depuis mars et le dernier pour l'instant inscrit à l'agenda.

De sources concordantes, aucune percée n'est attendue pendant cette semaine de discussions dans la capitale belge.

Mais «la voie vers un accord devra être identifiée», insiste un diplomate européen. «Si nous n'avons aucun mouvement, le processus sera en grande difficulté», alerte-t-il.

Et le spectre d'un «no deal», qui ébranlerait un peu plus des économies déjà fragilisées par l'épidémie de coronavirus, viendrait à nouveau hanter les esprits.

Les discussions doivent

s'achever vendredi, au moment même où les chefs d'État et de gouvernement de l'UE seront réunis à Bruxelles pour un sommet de deux jours qui aura débuté jeudi.

Elle se tient dans un calendrier particulièrement serré : le Premier ministre britannique, Boris Johnson, a laissé aux négociateurs jusqu'au 15 octobre, date d'un sommet européen à Bruxelles, pour parvenir à s'entendre. Les Européens estiment, eux, qu'un accord commercial doit être conclu avant fin octobre.

L'objectif est de laisser le temps nécessaire d'une ratification du texte pour qu'il entre en vigueur le 1^{er} janvier 2021, quand aura pris fin la période de transition pendant laquelle le Royaume-Uni continue d'appliquer les normes européennes.

Mais les pourparlers butent toujours sur plusieurs «sujets sensibles» sur lesquels les deux parties restent «encore très éloignées l'une de l'autre», selon un autre diplomate de l'UE.



Coupe de Tunisie

L'US Monastir remporte le premier sacre de son histoire

L'UNION SPORTIVE monastirienne a remporté la coupe de Tunisie "Coupe Habib Bourguiba", la première dans l'histoire du club, en battant le champion en titre, l'Espérance sportive de Tunis (2-0), en finale disputée dimanche en fin d'après-midi au stade Mustapha Ben Jannet à Monastir.

Le premier but de la rencontre a été signé par Ilyes Jelassi vers la fin de la première mi-temps, ayant bénéficié d'une bourde de la défense espérantis-

te. Neuf minutes avant la fin de la rencontre, c'est Yassine Amri qui double la mise pour les locaux.

Le match a été disputé pour la première fois hors de la capitale, et a eu lieu au stade Mustapha Ben Jannet à Monastir.

Après le championnat et la Super Coupe de Tunisie, la formation espérantiste n'est pas donc parvenue à décrocher un troisième trophée en quelques semaines.

K L

Affaire Suarez

La Juventus Turin dit avoir agi "en toute transparence et dans le respect des règles"

SUR LE DOSSIER Luis Suarez, la Juventus a "agi en toute transparence et dans le respect des règles", a affirmé dimanche son directeur sportif, après l'ouverture d'une enquête sur une possible fraude concernant un examen d'italien passé par le joueur uruguayen.

"Il n'y a pas eu de légèreté de la part du club. On a vérifié la possibilité que Suarez se libère du FC Barcelone, nous avons fait toutes les vérifications nécessaires et agi en toute transparence et dans le respect des règles", a indiqué Fabio Paratici au micro de Sky Sport.

"Nous sommes tout à fait sereins", a ajouté le dirigeant bianconero au sujet des investigations menées depuis le début de semaine sur l'examen d'italien passé à Pérouse par Luis Suarez le 17 septembre, pour permettre un éventuel transfert à la Juventus qui a depuis été abandonné.

Luis Suarez, qui a depuis rejoint l'Atlético Madrid, est

soupçonné d'avoir triché, avec la complicité de ses enseignants, pour passer cet examen, première étape pour obtenir un passeport italien indispensable pour espérer rejoindre la Juve. Le club lui-même n'est à ce stade pas visé par les investigations, qui s'appuient sur des écoutes au sein de l'Université pour les étrangers de Pérouse.

"L'enquête a démontré que les sujets abordés lors de l'examen ont été convenus auparavant avec le candidat et que la note lui a été attribuée avant même l'examen", avait indiqué le parquet cette semaine.

Dans une de ces écoutes, l'une des personnes visées par l'enquête estimait notamment que le joueur devait obtenir ce diplôme car, "avec un salaire de 10 millions (d'euros, NDLR) par saison, tu ne peux pas lui faire rater" son examen, "même s'il ne sait pas conjuguer les verbes et parle à l'infinifit".

O B

Moto / Grand Prix de Catalogne

Victoire du Français Fabio Quartararo



LE PILOTE français Fabio Quartararo, sociétaire de l'écurie Yamaha-SRT, a remporté le Moto GP de Catalogne, disputé dimanche sur le circuit de Barcelone, s'emparant par la même occasion de la tête du championnat du monde, devant l'Espagnol Joan Mir (Suzuki), ayant terminé deuxième de cette course. Leader du championnat avant cette 8e manche de la saison, l'Italien Andrea Dovizioso (Ducati), avait chuté dès le premier tour, en même temps que le Français Johann Zarco (Ducati-Aviatia). Quant au vétéran italien Valentino Rossi, il a chuté tout seul, en fin de course, alors qu'il occupait la deuxième place et

aurait donc pu monter sur le 200e podium de sa carrière.

"Mon pneu arrière était complètement détruit et nous savions que les Suzuki étaient très fortes", a affirmé

Quartararo après sa victoire. C'est sa 3e victoire de la saison, mais il avait connu des semaines difficiles récemment, ne parvenant pas à enregistrer de bons résultats lors des dernières courses. Il possède désormais huit points d'avance sur Mir alors qu'il reste 7 épreuves à disputer.

"Nous avons fait une très bonne course. Il m'a manqué un tour car je pouvais voir que Fabio perdait du terrain mais je n'ai pas pu le rattraper", a déclaré Mir qui, même s'il occupe la deuxième place au classement du championnat du monde, n'a encore jamais remporté une course en catégorie-reine.

G. H.

Sports mécaniques

Les membres de l'AG s'agrippent au départ du Bureau fédéral

■ Les membres de l'assemblée générale (AG) de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) se sont agrippés au départ de l'actuel Bureau fédéral (BF) à qui ils ont rejeté samedi les bilans moral et financier de 2019, installant une commission de candidatures pour élire de nouveaux dirigeants dans un délai ne dépassant pas 10 jours.



Par Racim S.

Contacté par l'APS, le chef de section de l'ARBEE Alger-centre, Rafik Ali Pacha, a estimé dimanche que le passage de Karim Benhamiche à la tête de la FASM a été marqué par une "mauvaise gestion" et "l'absence d'activités sportives", sans oublier "la disparition de sommes d'argent importantes".

"Plusieurs membres de l'assemblée générale ont refusé de remplacer ceux qui avaient quitté le Bureau fédéral en janvier car ils savent très bien que la FASM est très mal gérée. La preuve : les bilans ont été rejetés", a ajouté l'ancien membre du BF qui avait jeté l'éponge lui aussi.

Pour le président Benhamiche, l'assemblée générale avait un seul objectif, celui de le "destituer". "Ils étaient tous +out+ samedi, personne ne m'a interpellé sur le bilan de nos activités sportives. Je suis sûr qu'ils n'ont même pas jeté un œil sur le contenu des bilans moral et financier".

Concernant la somme de 800 millions de centimes évoquée par l'AG, Benhamiche a expliqué qu'elle venait "du Fonds national (de promotion des initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives). C'est une avance qu'on devra rembourser dès qu'on réceptionne notre budget annuel". Quant au vice-président Fethi Benaïssa, il a assuré que "cet argent nous a servi à payer

les dettes de l'ancien Bureau fédéral. Nous avons essayé de convaincre les 37 membres présents (sur les 43 que compte l'AG, ndlr) de critiquer objectivement le bilan moral et financier, en vain. Ils voulaient seulement notre tête".

"C'est un conflit d'intérêts. Il faut revoir les statuts et règlement intérieur de la FASM. Il y a des clubs qui n'ont pas le droit de voter, ceux qui n'activent pas tout au long de l'année et n'ont pas de licence par exemple, mais ils l'ont fait quand même. Cette fédération ne changera jamais, elle restera prisonnière des entraves. Chacun pense à sa petite personne et à ses propres intérêts", a-t-il regretté.

R. S.

Italie

Naples, facile face au fragile Genoa (6-0) et Milan, solide chez Crotona (2-0), enchaînent

Naples, insolent de facilité face au fragile Genoa (6-0), et Milan, solide chez le promu Crotona (2-0), ont confirmé leur bon début de saison, faisant le plein de points après deux journées.

Après avoir largement contribué à la victoire initiale du Napoli grâce à sa tonique sortie du banc à Parme (2-0) il y a une semaine, l'attaquant nigérian Victor Osimhen a brillamment étrenné sa première titularisation. S'il n'a pas encore marqué, malgré le festival offensif de Naples, il a largement contribué, par son activité et ses courses, à éreinter la défense du Genoa et à libérer des espaces dont ont allégrement profité ses partenaires, et notamment un intenable Mertens. C'est au retour

des vestiaires, alors que Naples menait 1-0 sur un but de Lozano en début de match, que la défense génoise a explosé. Zielinski, servi par une magnifique talonnade de Osimhen (46e), a ouvert une seconde période calvaire pour le Genoa, qui allait faire le bonheur des attaquants napolitains sauf... Osimhen.

Seule mauvaise nouvelle pour Naples: Lorenzo Insigne est sorti dès vingt minutes de jeu, touché à la cuisse gauche, à une semaine du choc face à la Juventus.

Milan, déjà privé de Zlatan Ibrahimovic, à l'isolement après son test positif au Covid-19, a aussi enregistré une mauvaise nouvelle avec la blessure de son attaquant croate Ante Rebic, souffrant du bras gauche après

une impressionnante chute en pleine course.

Les Rossoneri, qui enchaînent des matches tous les trois jours pour cause de barrages de Ligue Europa, ont assuré l'essentiel face au promu Crotona. Avec un but sur penalty juste avant la pause (obtenu par Rebic, transformé par Kessie) et un autre juste après, le premier de l'Espagnol Brahim Diaz, prêt par le Real Madrid.

Avec 6 points, Naples et Milan rejoignent en tête du classement le Hellas Vérone. Après sa victoire sur tapis vert face à l'AS Rome (3-0), pour cause de joueur romain non dûment enregistré, le Hellas s'est cette fois imposé sur sa pelouse face à l'Udinese (1-0).

M B

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Une formation spécialisée sera assurée aux jeunes

Gisements d'or, la fin du pillage ?

L'OR DONT regorge le Sud algérien ne sera plus pillé par des contrebandiers et des orpailleurs illégaux, grâce à la décision des autorités publiques de procéder à son exploitation artisanale par des jeunes de la région. Jusque-là, des groupes d'individus, sans autorisation, se sont spécialisés dans le pillage de cette richesse. Nombreux d'entre eux étaient arrêtés lors d'opérations des éléments de l'ANP. Désormais, travailler dans ce créneau créera de la valeur ajoutée qui va profiter notamment aux jeunes chômeurs.

Hier, le ministre des Mines, Mohamed Arkab, en visite dans la wilaya de Tamanrasset, a indiqué qu'une formation spécialisée sera assurée pour l'exploitation minière artisanale de l'or par les jeunes. Au site du projet de l'Institut national des mines, le ministre a indiqué que «la formation spécialisée pour l'exploitation minière artisanale de l'or sera assurée aux jeunes sur ce

site même».

«L'opportunité sera ainsi offerte aux jeunes de bénéficier d'une formation leur permettant de se lancer dans l'exploitation des gisements d'or, dans le cadre d'un programme d'action intégré», a soutenu le ministre des Mines. Les groupes de trafiquants qui exploitaient illégalement ces gisements utilisaient, entre autres, des détecteurs de métaux, des marteaux piqueurs, des groupes électrogènes et des broyeurs de pierre. Ils agissaient anarchiquement, le plus important pour eux étant d'extraire le maximum de ce précieux métal et le revendre illicitement. En décidant, désormais, de confier cette tâche à des petites entreprises de jeunes, le trafic de l'or va beaucoup diminuer et son exploitation sera effectuée dans un cadre organisé qui profitera à la fois au pays et aux jeunes des régions du Sud.

Aomar F.

Ils dénoncent les atteintes aux droits de la défense

Les avocats annoncent une grève nationale de deux jours

L'UNION NATIONALE des ordres des avocats (UNOA) a décidé, hier, de deux jours de grève nationale, mercredi 30 septembre et jeudi 1er octobre, pour protester contre les atteintes aux droits de la défense. Suite à une réunion tenue en son siège à la Cour suprême, et après avoir écouté le représentant de l'Ordre des avocats d'Alger, l'UNOA "condamne et dénonce le comportement du président de la première chambre criminelle à la Cour d'Alger, le 24 septembre 2020, envers le comité de défense et envers le bâtonnier des Barreaux d'Alger", le considérant "comme un dérapage dangereux". L'UNOA estime que "cela aurait pu être évité, si ce juge avait décidé de reporter la séance en appliquant l'article 25 de la loi régis-

sant la profession d'avocat". A cet effet, l'Union des avocats demande au ministre de la Justice d'activer cet article en ce qui concerne cette affaire en renvoyant le dossier au Comité national de recours. Dans le même communiqué, l'Union nationale des ordres des avocats rappelle que le droit à la défense est un droit sacré qui ne peut être violé.

Par ailleurs, L'UNOA a critiqué le recours aux procès à distance, estimant que ce genre de procès perd sa valeur humaine. "Cette procédure ne doit être invoquée qu'à titre exceptionnel puisque l'accusé a le droit de comparaître devant l'autorité judiciaire et d'interagir avec elle" affirme l'UNOA dans son communiqué.

A. F.

De plus en plus d'algériens veulent Quitter le pays



Arrestation d'un usurpateur de fonction

Il se faisait passer pour un cadre auprès de la Présidence de la République

■ Profitant de la crédulité de citoyens, nombre d'escrocs ne cessent de sévir en se faisant passer pour de hauts cadres ou proches de responsables supérieurs de l'Etat.

Par Kamel L.

Cette honteuse pratique pour soutirer de l'argent à d'honnêtes personnes est, fort heureusement, souvent déjouée grâce à la vigilance des forces de sécurité qui mettent ainsi fin à leurs agissements. La dernière affaire en date est celle d'un prétendu président d'un pseudo «Conseil des jeunes Algériens».

La police judiciaire relevant de la Direction générale de la sécurité intérieure a arrêté, récemment, le nommé Zohir Ansel dit "Karim Sifou", prétendu président du pseudo Conseil des jeunes Algériens, pour son implication dans des affaires d'usurpation de fonction de cadre auprès de la Présidence de la République, d'escroquerie de cadres supérieurs, de pratiques de chantage et de corruption, et d'activités subversives sur les réseaux sociaux, indique,

hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre des efforts consentis visant à lutter contre la corruption et à contrecarrer les pratiques de chantage et d'escroquerie susceptibles de porter atteinte aux institutions de l'Etat, les services de la police judiciaire relevant de la Direction générale de la sécurité intérieure ont procédé, le 16 septembre 2020, à l'interpellation du nommé Zohir Ansel dit "Karim Sifou", prétendu président du pseudo Conseil des jeunes Algériens», précise le communiqué. «Cette interpellation intervient suite à une enquête et une poursuite minutieuse qui a abouti à l'implication du mis en cause dans des affaires d'usurpation de fonction de cadre auprès des services de la Présidence de la République, d'escroquerie de cadres supérieurs, de pratiques de chantage et de corruption, et d'activités subversives sur les réseaux sociaux. Il

prétend, également, entretenir des liens de parenté avec des hauts responsables de l'Etat, civils et militaires», souligne la même source. «Le concerné a été présenté, le 20 septembre 2020 par devant le procureur de la République près du tribunal de Rouiba où le juge d'instruction a décidé de le mettre sous mandat de dépôt au niveau de l'Etablissement pénitentiaire d'El Harrach pour plusieurs chefs d'inculpation, à savoir : immixtion, sans qualité, dans des fonctions publiques civiles ou militaires, usurpation de fonction et escroquerie», ajoute le communiqué.

«Il convient de souligner que ledit escroc fait l'objet de dix-sept condamnations entre 2002 et 2012 par les tribunaux de Khenchela et Oum El Bouaghi, dans des affaires d'usurpation de fonction et trafic d'influence, et faux et usage de faux», conclut la même source.

K. L.

Béjaïa

Les blocages des routes se poursuivent

Les actions de blocage des routes se poursuivent et se ressemblent, à travers la wilaya. La route nationale RN9, reliant Béjaïa à l'est du pays (Sétif..., Jijel), a été coupée avant-hier matin au trafic routier au niveau du lieu-dit Afallou près de Capritour, commune de Tichy. Cette fermeture de route, la énième du genre et la cinquième, au moins, en l'espace d'une semaine, a généré d'énormes désagréments aux usagers en ce début de semaine. Ces derniers, qui ont subi un véritable calvaire, n'ont pas manqué de relever cette injustice qui perdure. Les deux sens de la voie ont été cou-

pés. Des automobilistes étaient pris au piège par les protestataires qui, une fois de plus, ont pénalisé des usagers qui ne sont concernés ni de près ni de loin par leurs revendications. D'autres, les plus téméraires, ont eu beaucoup de chance : ils ont dû annuler leurs déplacements ou carrément changer de route en faisant des détours par Tizi N'berber, Boukhelifa et la RN 75 pour gagner les RN 26 et 12. Un détour de dizaines de kilomètres. Cette action de protestation a été menée par les exploitants des débits de boissons alcoolisées qui revendiquent l'autorisation pour la reprise de

leur activité commerciale. Pour rappel, cinq fermetures de routes nationales ont été enregistrées à Béjaïa depuis une semaine, la première concerne la RN9, fermée le 20 du mois courant à Aokas, puis jeudi dernier à Kherrata. La RN 26 a été coupée mercredi dernier à Rémila et avant-hier la RN24 à laâzouguene, à l'ouest de commune de Béjaïa. Cette route reliant Béjaïa à Tizi-Ouzou par la côte Ouest a été bloquée à la circulation routière au niveau du village laâzouguene (Saket) pour revendiquer «l'intervention des services de l'APC de Béjaïa afin de prendre en charge leurs

revendications relatives à la construction d'une salle de soins, un terrain de proximité, une agence postale ainsi que l'arrêt du squattage du foncier domaniale». Cette action a engendré d'énormes désagréments aux usagers de cet axe routier, notamment les vacanciers. En outre, l'APC de Tizi Draâ El Gaïd a été bloquée hier par des élus et des citoyens. La mairie a été maintes fois bloquée par des villageois depuis le début du mois de septembre. Elle a récemment été bloquée par des villageois d'Ouled Fadel, Rehamine, centre-ville de Draâ El Gaïd, etc. A Kendira, des citoyens ont orga-

nisé hier matin une marche depuis le centre-ville jusqu'au siège de l'EPSP où un rassemblement a eu lieu afin d'exiger des responsables de la santé de la wilaya d'équiper ce centre de santé en moyens matériels et son renforcement en personnel soignant et en médecins, surtout le service des urgences et la maternité, le doter d'un laboratoire d'analyses et un service de radiologie, entre autres. Il faut relever que cette région très enclavée est souvent confrontée à des conditions climatiques très dures en hiver et l'EPH le plus proche est situé à 30 km de la localité.

Hocine Cherfa